



Tendance cactus et succulentes

Formation à distance offerte au coût de 20 \$ + taxes.
Le salaire réel de l'employé est remboursé à 50 %
(jusqu'à concurrence de 25 \$/heure)*

Cette formation est offerte
par Albert Mondor



À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Jardineries, serres et pépinières ornementales.

DATES DES FORMATIONS :

2 BLOCS DE 2 HEURES répartis comme suit :

Gr. 1 : Les jeudis 10 et 17 mars de 13 h à 15.

Gr. 2 : Les mardis 15 et 22 mars de 13 h à 15 h.

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse majoritairement aux pépiniéristes et aux centres jardins qui souhaitent parfaire leurs connaissances dans ces deux segments pour savoir vendre ces plantes tendances. Vous y découvrirez des informations utiles sur les cactus et les succulentes, notamment sur les plantes qui peuvent survivre à l'extérieur.

Pour plus d'information, contactez Isabelle Bonin-Lachance
au isabelle.bonin@quebecvert.com

Inscription : www.quebecvert.com

REMBOURSEMENT SALARIAL : Le salaire des participants en formation peut être admissible à un remboursement allant jusqu'à 50 % du salaire réel de l'employé (jusqu'à 25 \$/ heure) dépendamment des subventions salariales déjà reçues du gouvernement fédéral, par l'entreprise. Un talon de paie sera exigé avec le formulaire de demande de remboursement. En cas d'absence motivée ou non, le salaire ne sera pas remboursé.

Cette formation est réalisée grâce au soutien financier
de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).

Avec l'aide financière de :

Québec 